

LISI AUTOMOTIVE

Réunion avortée à la préfecture : les élus solidaires des syndicalistes

Le sort du site Lisi Automotive de Thiant, voué à la fermeture au deuxième semestre 2014, et le devenir de sa centaine de salariés devaient être évoqués ce mardi à la préfecture de Lille, mais il n'en a rien été. La réunion prévue entre les élus locaux et la direction du groupe, sous l'égide du préfet de région et du sous-préfet de Valenciennes, a tourné court. Devant le refus des représentants de l'État qu'y assistent également des délégués syndicaux, les élus se sont retirés.

Pour les autorités préfectorales, un cadre avait été fixé et il n'y avait pas lieu d'en changer. Cette réunion devait se tenir à la demande des élus, formulée le 9 avril. La préfecture en avait accepté le principe et les élus devant y participer avaient été listés. Mais dans un nouveau courrier en date du 2 mai, le maire de Thiant Jean-Marie Lecerf avait demandé si pouvaient y être associés les représentants de l'inter-syndicale. Et devant l'assemblée départementale dont il sollicitait le soutien, lors de sa séance du 6 mai, le conseiller général Michel Lefebvre prévenait que les



Les syndicalistes n'étaient pas conviés à la réunion devant se tenir hier à la préfecture de Lille. Alors, les élus ont tourné les talons...

élus s'y rendraient « sous réserve que les représentants du personnel soient invités ». Le même jour, le préfet répondait cependant par la négative. « On n'allait pas refaire sous la présidence de l'État un comité d'entreprise bis », justifiait hier soir le sous-préfet Franck-Olivier Lachaud.

Les élus voyaient pourtant un vrai intérêt à la présence des syndicalistes, qu'ils venaient de rencontrer durant une heure et demie, en guise de « réunion préparatoire ». « Ils avaient des choses à dire, j'ai appris beaucoup de choses en les écoutant », témoignait Francis Berkmans, qui représentait le

président de la CAPH Alain Bocquet. « Pour moi, il était normal de venir avec les syndicalistes. On se mettait autour de la table et on discutait, point. On était venus là pour essayer de trouver une solution », considérait le conseiller général Norbert Jessus. « C'est avec grand intérêt que nous aurions essayé d'engager le dialogue », affirmait de son côté Marc Gougeon, directeur de la communication de Lisi Automotive, qui accompagnait Gilles Kohler, président du groupe : outre les raisons « économiques et industrielles » de la fermeture et les propositions de mutation pour les 83 salariés concernés, la direction espérait aborder la question de l'avenir du site.

Les élus ont prévu de tenir prochainement une conférence de presse. « Depuis 31 ans que je suis élu, je n'ai jamais vu ça », disait Francis Berkmans (DVG) pour traduire son désappointement. « J'ai subi cela comme un affront, ça passe très mal », confessait Norbert Jessus (PCF). Ajoutant : « Sous un gouvernement de Sarkozy, ça ne m'aurait pas trop choqué. Mais là... » ■ B. D.

EN BREF
valenciennes@lavoixdunord.fr

Conférence ► Sur le thème « Les processus d'innovation » animée par Marc Giget, le 30 mai, dès 18 h 30, à l'Ensiame, en partenariat avec Valenciennes Métropole et « J'Innove en NPDC ». L'innovation est la meilleure réponse à la crise, mais en connaître les processus en est l'une des clés pour réussir. Marc Giget est le spécialiste français des processus de l'innovation. Professeur titulaire de la Chaire d'Économie de la Technologie et de l'Innovation au conservatoire national des Arts et Métiers à Paris. Il est responsable des enseignements de gestion des processus d'innovation : doctorats, masters, ainsi que diplômés en innovation et design. Entrée gratuite. Inscription préalable obligatoire www.valenciennesenvironnement.fr.

OVSA ► Pour les seniors actifs voici le calendrier des activités proposées en mai par l'OVSA au 10 rue des Ursulines, 1^{er} étage © 03 27 22 43 91 - Site: www.ovsa@mqcv.fr - Permanence le vendredi de 14 h 30 à 17 h, sauf vacances scolaires.

Programme mensuel : jeudi 16 de 9 h à 14 h : Initiation au développement personnel par l'astrologie ; à 14 h, création de bijoux ; vendredi 17 à 9 h 30, Activité mémoire pour les nouveaux inscrits uniquement ; jeudi 23 à 14 h, activité loisirs créatifs ; vendredi 24, activité mémoire 9 h 30, 13 h 30, 15 h 15 ; samedi 25 à 14 h, club du bouquet-compositions florales ; mardi 28 à 14 h, visite de la salle des Jésuites à la bibliothèque, puis de l'église St. Géry.

JOURNALISTES EN HERBE

Le CM2 de Léo-Lagrange à Bruay-sur-l'Escaut



Gros investissement de cette classe de CM2, qui a pris son travail journalistique très au sérieux.

Cette semaine, les « journalistes en herbe » sont élèves à l'école Léo-Lagrange de Bruay-sur-l'Escaut. Cet établissement est dirigé par M. Tournois et compte onze classes. Les CM2 de M. Masquelet ont visité une usine d'incinération : il s'agit du centre de traitement des déchets ménagers Ecovalor de Saint-Saulve. Le reportage a été réalisé par Lai-

la Allart, Mathys Anedda, Erwann Bavay, Thalia Boucaut, Maeva Boutiflat, Antoine Chupin, Lukas Dayez, Ornella Dusart, Morgane Houzelot, Mattheo Joigniaux, Ali Kadmiri, Lea Lachery, Donovan Lepied, Mathys Levat, Daisy Mercier, Matthis Nadot, Loan Otero, Steevy Soyez, Maxence Villain. ■

Le traitement des déchets ménagers de notre commune

La ville de Bruay-sur-l'Escaut produit environ 5 500 tonnes de déchets par an. Les déchets ménagers sont ceux qui n'ont pas été triés par les habitants ou qui ne peuvent être recyclés. Ils sont transportés à l'usine ECOVALOR où ils seront incinérés et valorisés en énergie électrique. A l'arrivée à ECOVALOR, le camion-benne passe entre deux portiques qui détectent une radioactivité possible. Il passe sur

un pont-bascule qui le pèse. Il vide ensuite le chargement dans une grande fosse (2700 m³). Au dessus de cette fosse, une énorme pince, le grappin, saisit les déchets et alimente chacun des trois fours.

Dans les fours, les déchets sont brûlés à une température de 1000°C. La chaleur de la combustion des déchets est utilisée pour faire chauffer de l'eau dans une chaudière. Cette eau est

transformée en vapeur sous pression. Celle-ci fait tourner un turbo alternateur qui produit ainsi de l'électricité. Un quart de l'électricité produite sert au fonctionnement de l'usine et l'autre part est revendue à ErDF.

Traitement des fumées

Les fumées produites par la combustion des déchets contiennent beaucoup de cendres toxiques. Elles passent dans un filtre puis subissent un traitement chimique. Enfin, ces poussières seront retenues dans des filtres à manches. Ainsi les fumées rejetées par les trois cheminées de l'usine sont dépolluées.

Les réfioms (résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères) constituent les déchets ultimes. Ils seront transportés par camions en Allemagne dans d'anciennes mines de sel où ils seront enfouis. À la sortie des fours, les résidus solides de combustion (mâchefers) sont refroidis dans de l'eau froide. Ils sont ensuite transportés sur un tapis roulant au-dessus duquel un grand aimant récupère le fer présent. Les mâchefers sont valorisés pour la construction des routes et le fer pour le ferrailage utilisé dans le béton armé. ■



Pour les élèves, il a fallu vêtir gilet fluo et casque avant de pouvoir visiter l'usine.